

## FORUM INTERNATIONAL POUR L'INTÉGRITÉ DU SPORT 2015

### RECOMMANDATION 2: ÉCHANGE D'INFORMATIONS ET ENQUÊTE

---

#### *Reconnaissance des initiatives passées et actuelles*

Le Forum international pour l'intégrité du sport reconnaît qu'il y a eu depuis 2013 de nombreuses initiatives visant à faciliter l'échange d'informations et à permettre des enquêtes efficaces, notamment :

- Une coopération accrue entre toutes les parties prenantes associées à la lutte en faveur des athlètes intègres, comme recommandé par l'Agenda olympique 2020, notamment entre les organisations sportives, les gouvernements, les autorités de police et justice, les régulateurs et les opérateurs de paris sportifs;
- L'évolution des dispositifs existants de suivi et d'échange d'informations entre les organisations sportives, les régulateurs et les opérateurs de paris sportifs, en particulier :
  - La création du Système d'information sur les paris et l'intégrité (IBIS) du Comité International Olympique comme plateforme centralisée pour permettre aux organisations sportives internationales d'échanger des informations avec les opérateurs de paris sportifs et les autorités de régulation du monde entier;
  - L'identification des "chargés de l'intégrité sportive" comme personnes de contact pour toutes les questions liées à l'intégrité du sport auprès de chaque partenaire d'IBIS;
- La mise en place de dispositifs d'alerte pour signaler des cas potentiels de manipulation de compétitions par diverses organisations sportives, notamment la Hotline intégrité et conformité du CIO.

#### *Initiatives futures recommandées*

Le Forum international pour l'intégrité du sport appelle :

- les gouvernements à créer des "plateformes nationales", comme prévu par la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives, afin de permettre une coopération pragmatique entre toutes les parties concernées ;
- le CIO à consolider IBIS afin de faciliter son intégration au réseau des plateformes nationales comme préconisé par la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives ;
- les parties concernées à continuer le développement d'une approche coordonnée afin d'assurer l'échange d'informations en ce qui concerne la lutte en faveur de l'intégrité des compétitions et de toutes les questions liées à l'intégrité dans le sport ;

et aussi encourager la possibilité de croiser les données afin de vérifier le respect de l'interdiction faite aux participants aux compétitions sportives de parier sur leurs propres compétitions ;

- à renforcer la capacité des "chargés de l'intégrité sportive" aux divers niveaux des organisations sportives (Comités Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales et nationales de sports) à donner suite aux alertes de manipulation de compétitions en définissant des processus clairs pour la collecte d'informations et les enquêtes ;
- les gouvernements et le mouvement sportif à soutenir le CIO et INTERPOL, ainsi que Europol et Eurojust au niveau Européen, dans leurs efforts visant à faciliter les enquêtes internationales en cas de manipulation des compétitions.